

VÊTEMENTS PROFESSIONNELS HAUTE VISIBILITÉ



Ce qu'il faut retenir

Être bien vu par les autres travailleurs voire par le public est primordial.

Les vêtements haute visibilité, aussi appelés vêtements de signalisation, permettent d'éviter les accidents dus au manque de visibilité et donc de protéger ceux qui les portent.

La visibilité est assurée par :

- Une couleur vive, souvent fluorescente pour être visible de jour. Les couleurs sont le jaune, le rouge et le orange-rouge.
- Des bandes rétro réfléchissantes pour refléter la lumière artificielle et être visible la nuit. Elles peuvent être visibles à plus de 250 mètres

Il faut choisir la couleur des vêtements en fonction de l'environnement de travail, pour apporter le plus de contraste et donc de visibilité aux travailleurs qui les portent

La réglementation concernant les vêtements haute visibilité

Autrefois européenne (EN 471), la norme ISO 20471 est désormais internationale. Elle garantit que les vêtements certifiés rendent visibles les travailleurs qui les portent, que ce soit de jour ou de nuit.

Elle comporte également une exigence de solidité : tous les vêtements doivent pouvoir résister à une traction de 100 N et entre 20 et 25 N pour la résistance à la déchirure.

On distingue 3 classes qui sont plus ou moins visibles, et donc plus ou moins protectrices pour les utilisateurs.

- Classe 1 : La moins protectrice. Il faut un minimum de 0,14 m² de surface fluorescente et 0,1 m² de surface rétro réfléchissante, ou 0,2 m² de surface combinée (à la fois fluorescente et réfléchissante).
- Classe 2 : Celle intermédiaire. Elle nécessite un minimum de 0,5 m² de surface fluorescente et 0,13 m² de surface rétro réfléchissante.
- Classe 3 : La plus visible et donc la plus protectrice. Elle nécessite un minimum de 0,8 m² de surface fluorescente et 0,2 m² de surface rétro réfléchissante.

NB : Tous les côtés du vêtement doivent comporter du tissu haute visibilité (fluorescent et rétro réfléchissant)

Quelle classe de vêtement choisir ?

Le choix d'un vêtement haute visibilité doit résulter d'une analyse des risques encourus par les travailleurs qui les portent.

La classe 1 est déconseillée pour les travailleurs, même si elle peut être tolérée pour des interventions courtes.

De leur côté, les vêtements de classe 2 sont utilisables pour la plupart des tâches comme le travail dans le BTP ou dans le domaine routier, sauf quand la classe 3 est requise. Cela concerne les gilets, chasubles, ou encore cottes à bretelles.

Cette classe est particulièrement recommandée pour les personnes travaillant à proximité des flux de circulation telles que :

- Les agents de communes
- Les intervenants sur chantiers de construction
- Les caristes

Les vêtements de classe 3 sont les plus visibles et donc les plus protecteurs. Cela comprend par exemple les vestes à manches longues, les parka, et les ensembles pantalon-veste.

SOL-19-60/ ImageModyf-Codedutravail-Synamap-Equipementsdelaroute-Modyf-VetementPro.com-Codupal-Securinorme-TG-16092022

Un tel vêtement doit obligatoirement couvrir le torse et avoir des manches ou des jambes longues munies de bandes rétroréfléchissantes.

Il est particulièrement recommandé pour les personnes travaillant au cœur d'un flux de circulation telles que :

- Le personnel des autoroutes
- Le personnel des aéroports
- Le personnel des réseaux ferrés

Certains vêtements sont indissociables, c'est-à-dire que la visibilité ne sera pas certifiée classe 3 si seulement une partie des vêtements est portée (que le pantalon par exemple).

La durée de vie de l'EPI

A force de lavages, l'intensité des surfaces rétroréfléchissantes et fluorescentes baisse forcément. Les vêtements ont donc un nombre de cycles de lavage maximum, qui se situe souvent entre 25 et 50 lavages.

Une fois ce nombre atteint, la couleur est estompée et le vêtement ne protège plus le travailleur, il faut obligatoirement le remplacer par un autre.

Pour éviter d'accélérer le vieillissement, il faut éviter :

- De laver les vêtements avec une lessive avec un azurant optique, qui absorbe les rayons ultraviolets et fait paraître la lessive plus blanche
- De le laver avec d'autres vêtements dont les fibres pourraient recouvrir la surface du vêtement et altérer le traitement du tissu
- De le laver avec d'autres vêtements si le tissu est recouvert de produits dangereux
- Sécher le vêtement de manière trop agressive si le vêtement a un traitement spécifique